

CS Ovin Viande

Niv 4 - RNCP38330

Taux de satisfaction, de
réussite et d'insertion

Conduite d'un Élevage Ovin Viande

Apprentissage : Formation en apprentissage de 400h pendant 1 an.

CONTENU DE LA FORMATION

Blocs de compétences

- UC 1 - Assurer le pilotage technico-économique d'un élevage ovin viande,
- UC 2 - Réaliser les travaux liés à la conduite d'un élevage ovin viande.

OBJECTIFS

Assurer le pilotage technico-économique d'un élevage ovin viande :

- Choix de conduite technique de l'atelier,
- Organisation des activités de l'atelier.

Réaliser les travaux liés à la conduite d'un élevage ovin viande :

- Observation des animaux,
- Organisation de l'intervention,
- Réalisation de l'intervention.

LES DÉBOUCHÉS

Après un CS Ovin Viande (Conduite d'un Élevage Ovin Viande), plusieurs métiers sont accessibles :

- Salarié(e) d'élevage ovin viande,
- Responsable d'élevage.

PRÉREQUIS

Les candidats doivent justifier lors de l'entrée en formation :

- Être titulaire d'un diplôme de niveau 4,
- Motivation à exercer le métier visé et motivation pour la formation en alternance.

DATE DE LA FORMATION ET DÉLAIS

Veuillez nous contacter pour en savoir plus au sujet des délais d'intégration et des dates de formation.

RYTHME DE LA FORMATION

En moyenne 1 semaine en UFA et 2 semaines en entreprise.

PUBLIC

- Jeune de 16 à 29 ans en contrat d'apprentissage (ou 15 ans s'il a terminé sa scolarité au collège),

- Demandeurs d'emploi souhaitant se réorienter vers l'agriculture,

- Salariés agricoles en reconversion professionnelle,

- Accueil de personnes en situation de handicap, nous contacter. Accompagnement possible par un référent des personnes en situation de handicap et/ou en difficulté.

D'autres conditions d'accès existent, merci de contacter le CFPPA.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Avoir un maître d'apprentissage,

Participation au banc d'essai et/ou à l'entretien de vérification des prérequis et/ou test de positionnement.

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS

03.23.91.31.50
CFPPA - UFA DE THIÉRACHE
Rue Porte des Champs - 02140 Vervins

www.lycee-thierache.educagri.fr

LES PRINCIPALES ACTIVITÉS DU MÉTIER VISÉES PAR L'ACTION DE FORMATION

- Sélection des reproducteurs,
- Planification de la reproduction,
- Organisation du pâturage,
- Gestion des pointes de travail,
- Alimentation des animaux à l'engraissement,
- Mise à l'herbe,
- Suivi des agnelages.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation en alternance : cours en centre de formation et immersion en entreprise agricole.

Encadrement personnalisé par des formateurs experts et des professionnels du secteur.

Mises en situation pratiques et projets concrets.

DISPOSITIF D'ÉVALUATION

Le certificat de spécialisation est un titre délivré en unités capitalisables (UC) qui sont évaluées en situation professionnelle.

Les unités capitalisables peuvent être obtenues indépendamment les unes des autres.

Chaque unité capitalisable correspond à une capacité du référentiel de compétences et correspond à un bloc de compétences.



POURSUITE DE FORMATION POSSIBLE

- BTSA Productions Animales
- Formation en Gestion d'Exploitation,
- Licence Professionnelle.

INFORMATIONS PRATIQUES

Transports publics,
Parking gratuit sur place.

Restauration possible sur place,
Internat possible dans la limite des places disponibles.

TARIFS

La formation est gratuite pour les apprentis et de nombreuses aides à l'apprentissage sont disponibles.

FINANCEMENT

Les frais de formation sont pris en charge par OPCO.

RÉMUNÉRATION

L'apprenti(e) est salarié(e) de l'entreprise, il perçoit une rémunération déterminée en pourcentage du SMIC.

Certificateur : Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire (MASA).
RNCP : 38330.
Date d'enregistrement : 29/11/2023.